

28 - Opération «J'agis pour ma planète» - Subventions à six écoles pour la réalisation de projets en faveur du développement durable

Mme TISSIER, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur :

L'éducation au développement durable fait partie intégrante des programmes scolaires. Il ne constitue pas une nouvelle discipline mais un champ par lequel toutes les matières sont concernées.

La Mission Développement Durable, en lien avec la Direction de l'Education, a lancé en septembre 2010 une opération «J'agis pour ma planète». Cette dernière vise à encourager les écoles à concevoir et réaliser une action pédagogique qui répond aux enjeux du développement durable, de la préservation des milieux naturels et de l'environnement et du mieux vivre ensemble. Une aide financière forfaitaire sera apportée aux établissements scolaires engagés dans la démarche dans la limite d'un plafond de 1 500 € par école.

Un comité de sélection constitué d'élus, des services en charge des thématiques du développement durable, de l'eau, des espaces verts, de l'énergie et de la communication, de l'Inspection Académique, de la DREAL et de l'ADEME s'est réuni le 29 novembre 2011.

Six écoles ont déposé un dossier. Des projets autour du jardinage et des espaces verts ont été proposés par cinq écoles et la dernière, l'école Bregille, a traité la question des déplacements. Chaque projet ferait l'objet d'une aide financière.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les aides suivantes :

- 700 € à l'école Elémentaire Dürer pour le projet *Tous ensemble pour notre jardin* Installation d'un jardin à proximité du parc urbain, expositions, visites guidées.
- 1 500 € à l'école élémentaire Fanart pour le projet *A chacun son jardin* Installation de jardins nomades pour une expérimentation en micro jardinage avec visites de sites.
- 500 € à l'école maternelle la Butte pour la création d'un jardin potager et fleuri : plantations et dégustations, visites guidées.
- 700 € à l'école maternelle Jules Ferry pour le projet *Du jardin à l'assiette* avec expositions, visites.
- 800 € à l'école maternelle Saint-Claude pour le projet *Jardiner pour apprendre, jardiner en carré* avec écrits, reportage photos.
- 500 € à l'école élémentaire Bregille pour la mise en place d'un Bregibus avec achat de gilets de sécurité, expositions.

En cas d'accord, la somme totale, soit 4 700 €, sera prélevée au chapitre 65.830/6574 CS 10003.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'ensemble de ces propositions d'attribution.

«M. LE MAIRE : On a pris en compte la remarque qui avait été faite. Je pense qu'effectivement on peut l'entendre. Il n'y a pas d'opposition ?

Mme Corinne TISSIER : Il y avait des projets différents mais l'objectif de cette aide est de répondre aux demandes des écoles, c'est-à-dire qu'en fait on ne leur donne pas de thématique mais on les aide dans des projets qu'ils élaborent eux-mêmes et il se trouve que cette année c'est plutôt des projets jardinage.

M. LE MAIRE : Y a-t-il des oppositions ? Je n'en vois pas».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 26 janvier 2012.